

merce du Royaume-Uni avec l'Inde a été moindre que l'année dernière. On trouvait plus loin les motifs de cette diminution qui a porté sur les colonnades. L'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et la Belgique sont en progrès à peu près sur tous les articles d'importation.

Les relations commerciales avec le Japon suivent une progression ascendante très rapide; ce pays a surtout augmenté cette année ses exportations de l'Inde, qui ont pour objet le coton nécessaire à ses manufactures dont le nombre s'accroît de plus en plus. Longtemps il s'est approvisionné à Bombay et ses filiales. Actuellement, et depuis quatre ou cinq ans, il les fabrique et ne demande plus que la matière première. L'Inde ne sera pas à cette substitution son chiffre d'exportation pour le coton étant supérieur à celui qui produisait la vente des fils.

Le commerce avec la Chine paraît s'être remis du coup qui lui avait porté en 1893 la fermeture des bôles de monnaies, et son mouvement d'affaires, en achats d'opium et de fils de coton à Bombay, a atteint un chiffre plus élevé qu'en 1893/94. Mais il ne faut pas oublier que cette constatation ne peut avoir qu'une valeur relative, l'opium, le principal article des transactions avec la Chine, étant sujet aux fluctuations les plus imprévues.

La Russie d'Asie prend sur le marché une place de jour en jour plus considérable avec ses importations de pétrole. C'est également un article qui, à lui seul, constitue 85 % du commerce de l'Inde avec les Etats-Unis auxquels le pétrole russe fait une concurrence victorieuse.

Le commerce au-delà des frontières n'a augmenté que très légèrement; il s'est élevé seulement à un total de 9,179,888 roupies. La mésécrit de ce résultat a déçu les prévisions optimistes que le gouvernement de l'Inde étais en droit de concevoir et qu'il avait, d'ailleurs, formulées, surtout en ce qui concerne Bajour et la Chine occidentale. Il était, en effet, logique de supposer que l'installation en Birmanie d'une administration régulière, le rétablissement de l'ordre et de la sécurité, l'amélioration des voies de communications et des moyens de transport, en un mot, toutes les facilités données à la circulation des marchandises activeraient les échanges et créerait rapidement un courant commercial important.

Il n'en a rien été dépendant et le but visé n'a pu être atteint cette année. Au delà de la frontière anglaise s'étend un véritable désert alpin, repaire des maraudes, et, derrière, ce premier obstacle déjà difficilement surmontable, se dresse, encore infranchissable, la barrière élevée par l'administration chinoise. L'auteur du rapport que nous analysons termine l'exposé de cette situation particulière par une réflexion très significative dans un document officiel, car elle souligne la ferme volonté du gouvernement de l'Inde de ne pas se laisser arrêter en chemin: « contrairement au proverbe, dit-il, il n'y a que le dernier qui court. »

Il est probable, en effet, que, pour mettre l'Inde en contact direct avec les provinces chinoises, l'administration anglaise aura plus de peine que ne lui en a coûté, il y a dix ans, l'occupation de la Birmanie, mais on peut être certain qu'elle ne négliera rien pour réussir. Dans son programme d'expansion indéfinie, l'Inde est une sorte de foyer de rayonnement d'où partent toutes les routes qui sillonnent le globe. Or, déjà reliée à l'Europe par la ligne des possessions britanniques de la côte orientale d'Afrique; par la mer Rudge, le canal de Suez et l'Egypte et bien-tôt peut-être par le golfe Persique, l'Arabie et la Turquie d'Asie, l'Inde n'aura qu'à plénitude de moyen d'action qu'après avoir assuré ses communications avec l'empire du Milieu. Le gouvernement de la reine s'emploie d'autant plus énergiquement à cette tache que le commerce et l'industrie du Royaume-Uni n'ont plus actuellement dans la mer des Indes, le monopole dont ils ont joui si longtemps, et qu'il leur faut maintenant lutter, aux Indes même, contre la concurrence étrangère à la tête de laquelle se trouvent l'Allemagne à peu près pour tous les articles d'importation et la Belgique pour la partie métallurgique.

Le commerce avec l'Afghanistan progresse à peine, la cause en est, dit le rapport officiel, au système patriotique en vigueur dans cet Etat, auquel viennent s'ajouter les prohibitions édictées par la réglementation russe. On comprend que, dans ces conditions, le traité intérieur soit très faible et le travail impossible.

Nous avons dit plus haut que le commerce avec l'Angleterre avait subi, pendant quelque temps, une dépression marquée. Il importe ici de ne pas se borner à une simple constatation, car nous trouvons du doigt les causes de la concurrence qui fait à la métropole une colonie qui, au fur et à mesure de son développement, devient plus et plus soutien, non plus même son allié, mais son adversaire.

Le ralentissement dont nous avons parlé a commencé à se manifester à la fin de 1894; c'est à ce moment qu'à la suite de la campagne menée aux Indes contre l'exemption de droits dont bénéficiaient à l'importation les fils de coton et les colonnades d'Angleterre, le gouvernement de l'Inde décida d'inscrire ces articles au tarif douanier. En même temps, comme attestation de cette mesure, les fils sortant des manufactures indiennes (en 21 et au-dessus) étaient frappés d'un droit d'accise équivalent.

Les fabricants de l'Inde, auxquels il n'était accordé qu'une demi-satisfaction, continuèrent à se plaindre.

Quant aux industriels du Lancashire, ils accueillirent, comme bien on pense, fort mal cette modification et, à leur tour, ils déterminèrent, en février 1895, un nouveau changement: le gouvernement anglo-indien consentit à exclure du tarif des fils de coton anglais et à réduire de 6 ojo à 3 1/2 ojo *ad valorem* les droits sur les colonnades. Du même coup était supprimé le droit d'accise sur les fils indiens au-dessus de 20, mais le droit de 3 1/2 ojo *ad valorem* était applicable aux fils de l'Inde.

Cette rale mal taillée ne satisfaisait personne. D'une part, l'industrie de l'Inde récrimina, faisant remarquer, non sans raison, que la suppression du droit d'accise constituait un dégagement insignifiant, du moment que les produits manufacturés sont frappés d'un droit de 3 1/2 ojo.

Le Lancashire, d'autre part, regrettait ses privilégiés perdus. Le gouvernement de l'Inde entendit ces doléances et en est fort embarrassé; il ne peut malheureusement raisonner dans la circonstance, comme ce magistrat qui, voyant que sa sentence mecontentait également les deux parties en cause, estimait dès lors avoir bien jugé.

Les réclamations du Lancashire ne semblaient pas, d'une manière générale, absolument justifiées. Il est vrai que, dans l'avenir, les profits des industries seraient moins, mais il n'est pas évident que le port d'embarquement de cette réforme ait atteint le chiffre de 18 millions de roupies. En 1894/95, les exportations ont excédé les importations de la forte somme de 37 1/4 millions de roupies et cette année (1895/96) l'excédent des exportations, moins fort que l'année précédente, a cependant atteint le chiffre élevé de 35 4/5 millions de roupies.

La conséquence de cette opération fut une diminution de 21 ojo sur le chiffre des transactions, ce qui, sur une moyenne annuelle de cent millions de francs environ, ne laisse pas de constituer une perte sérieuse entièrement supportée par les industries de l'Inde.

Le fait fut aussi l'une des causes du malaise constaté pendant l'année.

**Importations.** — En ce qui concerne les autres articles, le charbon et les tissus de laine exceptés, le commerce d'importation a dépassé de 16 ojo *ad valorem* de l'année précédente. Cette augmentation a porté principalement sur les métaux, les machines et le matériel des usines et aussi, mais moins, sur le pétrole et le sucre.

**Exportations.** — L'exportation des produits de l'Inde est de 5,6 ojo plus forte que l'année dernière mais qu'il y a une diminution pour le jute, l'opium, les graines oléagineuses et la laine.

Les exportations de coton ont particulièrement baissé, la récolte ayant été très fructueuse et la demande (surtout celle du Japon) considérable.

Les fils de coton et les colonnades sont à l'exportation en excédent sur l'année précédente. L'Indigo s'est très bien comporté: la belle récolte de l'année a permis de faire face à une demande très active et les prix se sont maintenus à un chiffre élevé.

On a exporté du riz en plus grande quantité qu'en 1894/95, mais, par suite d'une baisse dans les prix, la valeur a peu diminué.

Les exportations de jute manufacturé ont été grandes, bien que les expéditions de matière première aient été moins que l'année 1894/95. A remarquer une augmentation dans le commerce des peaux et cuirs.

L'année a été également bonne pour le thé et le café, quoique les prix du thé fussent plus bas qu'en 1894/95.

Un des plus intéressants passages du rapport de M. J. E. O'Connor, directeur général des statistiques, est l'exposé comparatif des vicissitudes du commerce du blé depuis l'impulsion qui lui a été donnée en 1881. En divisant les quinze dernières années en cinq groupes de 3 années chacun, M. O'Connor montre que la moyenne annuelle des exportations a été comme suit:

Quintaux.  
1re période triennale..... 18,321,474  
2e ..... 19,718,197  
3e ..... 14,982,491  
4e ..... 19,865,791  
5e ..... 9,682,418

Il est à remarquer que le quatrième groupe comprend les chiffres d'une année très exceptionnelle, l'année 1891/92, pendant laquelle les exportations sont élevées à plus de 37 millions de quintaux et leur valeur à plus de 14 millions de roupies. Ces chiffres démontrent d'une manière péremptoire que le commerce ne s'est pas développé depuis qu'il a commencé et qu'il a plutôt diminué depuis 1893. M. O'Connor fait remarquer que cette théorie généralement acceptée (la baisse du change est favorable pour le commerce de l'Inde) est fausse, car les statistiques ci-dessus prouvent que le commerce du blé a commencé à décliner quand le change a commencé à baisser rapidement.

Le fait est, ajoute le directeur général des statistiques, « que le change n'a pas eu plus d'influence sur le blé que sur aucun autre article indien d'exportation, cette influence n'étant que temporaire et passagère, n'existant que pendant la durée d'une transaction particulière, à peu près le temps requis pour la mise au point et en quelque sorte le

raccordement des prix et des frais, les premiers tombant, les derniers montant quand le change changeait. »

Je cite, telle que je la trouve exprimée, cette opinion que, pour ma part, je trouve fort discutable ici, et absolument en désaccord avec les faits dans tous les pays à monnaie d'argent, comme par exemple le Japon, où la frappe libre n'a pas été supprimée.

On doit attribuer les fluctuations du commerce du blé aux conditions météorologiques. De petites récoltes aux Indes, de grandes ailleurs, la hausse des prix ici et la baisse des prix dans les autres pays; tout cela doit inévitablement diriger le courant commercial vers le marché où les prix sont plus élevés et la quantité abondante.

La République Argentine paraît avoir été la plus formidable concurrente de l'Inde l'année dernière, quoique dans ce pays le récolte n'a pas réussi comme les années précédentes. Les 35 % du blé, exporté de l'Inde représentent le blé du Punjab, le 23 % du Tamil Nadu, 22 % du Bihar et 20 % du Bengal.

Le 23 % du Tamil Nadu, 22 % du Bihar et 20 % du Bengal sont à mon avis le résultat d'un décret du gouvernement de l'Inde qui, dans le cadre de l'actuel conflit entre l'Inde et l'Argentine, a été émis pour empêcher l'envoi de grains vers l'Amérique du Sud.

Le 23 % du Bihar et 20 % du Bengal sont à mon avis le résultat d'un décret du gouvernement de l'Inde qui, dans le cadre de l'actuel conflit entre l'Inde et l'Argentine, a été émis pour empêcher l'envoi de grains vers l'Amérique du Sud.

Le 23 % du Tamil Nadu, 22 % du Bihar et 20 % du Bengal sont à mon avis le résultat d'un décret du gouvernement de l'Inde qui, dans le cadre de l'actuel conflit entre l'Inde et l'Argentine, a été émis pour empêcher l'envoi de grains vers l'Amérique du Sud.

Le 23 % du Bihar et 20 % du Bengal sont à mon avis le résultat d'un décret du gouvernement de l'Inde qui, dans le cadre de l'actuel conflit entre l'Inde et l'Argentine, a été émis pour empêcher l'envoi de grains vers l'Amérique du Sud.

Le 23 % du Tamil Nadu, 22 % du Bihar et 20 % du Bengal sont à mon avis le résultat d'un décret du gouvernement de l'Inde qui, dans le cadre de l'actuel conflit entre l'Inde et l'Argentine, a été émis pour empêcher l'envoi de grains vers l'Amérique du Sud.

Le 23 % du Bihar et 20 % du Bengal sont à mon avis le résultat d'un décret du gouvernement de l'Inde qui, dans le cadre de l'actuel conflit entre l'Inde et l'Argentine, a été émis pour empêcher l'envoi de grains vers l'Amérique du Sud.

Le 23 % du Tamil Nadu, 22 % du Bihar et 20 % du Bengal sont à mon avis le résultat d'un décret du gouvernement de l'Inde qui, dans le cadre de l'actuel conflit entre l'Inde et l'Argentine, a été émis pour empêcher l'envoi de grains vers l'Amérique du Sud.

Le 23 % du Bihar et 20 % du Bengal sont à mon avis le résultat d'un décret du gouvernement de l'Inde qui, dans le cadre de l'actuel conflit entre l'Inde et l'Argentine, a été émis pour empêcher l'envoi de grains vers l'Amérique du Sud.

Le 23 % du Tamil Nadu, 22 % du Bihar et 20 % du Bengal sont à mon avis le résultat d'un décret du gouvernement de l'Inde qui, dans le cadre de l'actuel conflit entre l'Inde et l'Argentine, a été émis pour empêcher l'envoi de grains vers l'Amérique du Sud.

Le 23 % du Bihar et 20 % du Bengal sont à mon avis le résultat d'un décret du gouvernement de l'Inde qui, dans le cadre de l'actuel conflit entre l'Inde et l'Argentine, a été émis pour empêcher l'envoi de grains vers l'Amérique du Sud.

Le 23 % du Tamil Nadu, 22 % du Bihar et 20 % du Bengal sont à mon avis le résultat d'un décret du gouvernement de l'Inde qui, dans le cadre de l'actuel conflit entre l'Inde et l'Argentine, a été émis pour empêcher l'envoi de grains vers l'Amérique du Sud.

Le 23 % du Bihar et 20 % du Bengal sont à mon avis le résultat d'un décret du gouvernement de l'Inde qui, dans le cadre de l'actuel conflit entre l'Inde et l'Argentine, a été émis pour empêcher l'envoi de grains vers l'Amérique du Sud.

Le 23 % du Tamil Nadu, 22 % du Bihar et 20 % du Bengal sont à mon avis le résultat d'un décret du gouvernement de l'Inde qui, dans le cadre de l'actuel conflit entre l'Inde et l'Argentine, a été émis pour empêcher l'envoi de grains vers l'Amérique du Sud.

Le 23 % du Bihar et 20 % du Bengal sont à mon avis le résultat d'un décret du gouvernement de l'Inde qui, dans le cadre de l'actuel conflit entre l'Inde et l'Argentine, a été émis pour empêcher l'envoi de grains vers l'Amérique du Sud.

Le 23 % du Tamil Nadu, 22 % du Bihar et 20 % du Bengal sont à mon avis le résultat d'un décret du gouvernement de l'Inde qui, dans le cadre de l'actuel conflit entre l'Inde et l'Argentine, a été émis pour empêcher l'envoi de grains vers l'Amérique du Sud.

Le 23 % du Bihar et 20 % du Bengal sont à mon avis le résultat d'un décret du gouvernement de l'Inde qui, dans le cadre de l'actuel conflit entre l'Inde et l'Argentine, a été émis pour empêcher l'envoi de grains vers l'Amérique du Sud.

Le 23 % du Tamil Nadu, 22 % du Bihar et 20 % du Bengal sont à mon avis le résultat d'un décret du gouvernement de l'Inde qui, dans le cadre de l'actuel conflit entre l'Inde et l'Argentine, a été émis pour empêcher l'envoi de grains vers l'Amérique du Sud.

Le 23 % du Bihar et 20 % du Bengal sont à mon avis le résultat d'un décret du gouvernement de l'Inde qui, dans le cadre de l'actuel conflit entre l'Inde et l'Argentine, a été émis pour empêcher l'envoi de grains vers l'Amérique du Sud.

Le 23 % du Tamil Nadu, 22 % du Bihar et 20 % du Bengal sont à mon avis le résultat d'un décret du gouvernement de l'Inde qui, dans le cadre de l'actuel conflit entre l'Inde et l'Argentine, a été émis pour empêcher l'envoi de grains vers l'Amérique du Sud.

Le 23 % du Bihar et 20 % du Bengal sont à mon avis le résultat d'un décret du gouvernement de l'Inde qui, dans le cadre de l'actuel conflit entre l'Inde et l'Argentine, a été émis pour empêcher l'envoi de grains vers l'Amérique du Sud.

Le 23 % du Tamil Nadu, 22 % du Bihar et 20 % du Bengal sont à mon avis le résultat d'un décret du gouvernement de l'Inde qui, dans le cadre de l'actuel conflit entre l'Inde et l'Argentine, a été émis pour empêcher l'envoi de grains vers l'Amérique du Sud.

Le 23 % du Bihar et 20 % du Bengal sont à mon avis le résultat d'un décret du gouvernement de l'Inde qui, dans le cadre de l'actuel conflit entre l'Inde et l'Argentine, a été émis pour empêcher l'envoi de grains vers l'Amérique du Sud.

Le 23 % du Tamil Nadu, 22 % du Bihar et 20 % du Bengal sont à mon avis le résultat d'un décret du gouvernement de l'Inde qui, dans le cadre de l'actuel conflit entre l'Inde et l'Argentine, a été émis pour empêcher l'envoi de grains vers l'Amérique du Sud.

Le 23 % du Bihar et 20 % du Bengal sont à mon avis le résultat d'un décret du gouvernement de l'Inde qui, dans le cadre de l'actuel conflit entre l'Inde et l'Argentine, a été émis pour empêcher l'envoi de grains vers l'Amérique du Sud.

Le 23 % du Tamil Nadu, 22 % du Bihar et 20 % du Bengal sont à mon avis le résultat d'un décret du gouvernement de l'Inde qui, dans le cadre de l'actuel conflit entre l'Inde et l'Argentine, a été émis pour empêcher l'envoi de grains vers l'Amérique du Sud.

Le 23 % du Bihar et 20 % du Bengal sont à mon avis le résultat d'un décret du gouvernement de l'Inde qui, dans le cadre de l'actuel conflit entre l'Inde et l'Argentine, a été émis pour empêcher l'envoi de grains vers l'Amérique du Sud.

Le 23 % du Tamil Nadu, 22 % du Bihar et 20 % du Bengal sont à mon avis le résultat d'un décret du gouvernement de l'Inde qui, dans le cadre de l'actuel conflit entre l'Inde et l'Argentine, a été émis pour empêcher l'envoi de grains vers l'Amérique du Sud.

Le 23 % du Bihar et 20 % du Bengal sont à mon avis le résultat d'un décret du gouvernement de l'Inde qui, dans le cadre de l'actuel conflit entre l'Inde et l'Argentine, a été émis pour empêcher l'envoi de grains vers l'Amérique du Sud.

Le 23 % du Tamil Nadu, 22 % du Bihar et 20 % du Bengal sont à mon avis le résultat d'un décret du gouvernement de l'Inde qui, dans le cadre de l'actuel conflit entre l'Inde et l'Argentine, a été émis pour empêcher l'envoi de grains vers l'Amérique du Sud.

Le 23 % du Bihar et 20 % du Bengal sont à mon avis le résultat d'un décret du gouvernement de l'Inde qui, dans le cadre de l'actuel conflit entre l'Inde et l'Argentine, a été émis pour empêcher l'envoi de grains vers l'Amérique du Sud.

Le 23 % du Tamil Nadu, 22 % du Bihar et 20 % du Bengal sont à mon avis le résultat d'un décret du gouvernement de l'Inde qui, dans le cadre de l'actuel conflit entre l'Inde et l'Argentine, a été émis pour empêcher l'envoi de grains vers l'Amérique du Sud.

Le 23 % du Bihar et